



À VÉLO, À L'ÉCOLE !

## GUIDE DE DÉMARRAGE

### Le Vélobus, C'EST PARTI POUR UN TOUR !

A qui s'adresse ce guide ?

- **Aux écoles** : directions, enseignants, éducateurs, associations de parents
- **A tout adulte intéressé** par la mise en place d'un Vélobus pour les trajets domicile-école des élèves

#### A. PRÉAMBULE

Bien que très présent dans les loisirs et le sport, le vélo comme mode de déplacement reste trop peu utilisé par rapport à la voiture.

Or ses bienfaits sont nombreux : il permet une activité physique qui réduit la sédentarité, peut prévenir l'obésité et les maladies cardio-vasculaires. Il contribue à la réduction de la pollution par une diminution du trafic automobile et permet d'augmenter les relations sociales entre les personnes

pour rendre nos espaces publics plus conviviaux et vivants. Peu coûteux, il est accessible à quasi tout le monde.

On imagine souvent que la voiture est beaucoup plus rapide que le vélo. Or, pour les déplacements de moins de 5 kilomètres en agglomération, le vélo est souvent plus rapide. En moyenne, les cyclistes adultes parcourent une distance de 5 km en 15 minutes et les enfants parcourent cette distance en 18 à 25 minutes pour les plus jeunes.

**Aujourd'hui**, grâce aux préoccupations en matière de mobilité, de santé, d'environnement, de sécurité routière et de convivialité, les modes actifs (marche, vélo et trottinette) retrouvent leur place dans les déplacements quotidiens, et notamment scolaires.

Se rendre à l'école à vélo présente plusieurs avantages :

- **moins d'embouteillages** et donc moins de stress d'être en retard pour les parents et enfants ;
- contribution à une **meilleure qualité de l'air** aux abords de l'école ;
- **activité physique** pour les petits et grands...

La liste des bienfaits est longue. Ce guide les reprend en détail ci-dessous.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

3

## Table des matières

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| A. PRÉAMBULE                                        | 3  |
| B. INTRODUCTION                                     | 5  |
| C. COMMENT METTRE EN PLACE UN VÉLOBUS ?             | 7  |
| Étape 1 : Identification et information des acteurs | 8  |
| Étape 2 : Réalisation d'un état des lieux           | 15 |
| Étape 3 : Promotion du projet                       | 20 |
| Étape 4 : Mise en place                             | 26 |
| Étape 5 : Chartes et procédures                     | 30 |
| Étape 6 : Formation pour tous                       | 33 |
| Étape 7 : Lancement                                 | 37 |
| Étape 8 : Évaluation et pérennisation du projet     | 39 |
| D. COMMENT ÊTRE AIDÉ, D'AVANTAGE INFORMÉ ?          | 44 |
| E. RÉFÉRENCES                                       | 45 |

#### LÉGENDE



OBJECTIFS



ACTIONS



CONSEILS



OUTILS

#### REMARQUE

Ce guide s'adresse à toutes et tous, sans distinction de genre. S'il a été décidé de ne pas utiliser l'écriture inclusive, c'est uniquement pour des raisons de lisibilité et de fluidité de lecture.

2

VÉLOBUS

**L'objectif de ce guide** est de faciliter la mise en place d'un Vélobus dans votre école et de vous amener vers la réussite de votre projet.

**COMMENT ?**

- en vous proposant une méthode étapes par étapes ;
- en vous fournissant des documents adaptables à votre situation et des outils de communication ;
- en mettant à votre disposition du matériel promotionnel et opérationnel.

Comme il faut procéder par étapes pour créer un Vélobus, ce guide est structuré dans un ordre spécifique qui correspond à ces différentes étapes :

1. Identification et information des acteurs
2. Réalisation d'un état des lieux
3. Promotion du projet
4. Mise en place du Vélobus
5. Conventions et procédures
6. Formation pour tous et vérification des itinéraires
7. Lancement du Vélobus
8. Évaluation et pérennisation du projet.

Vous trouverez tous les documents (courriers, questionnaires...) et les outils de communication dans la Boîte à outils.

Ces documents sont téléchargeables et il est possible d'y apporter votre touche personnelle (logos, etc.). Vous trouverez cette Boîte à outils sur le site [mobilitewallonie.be](http://mobilitewallonie.be), cliquez sur le logo EMSR en page d'accueil et puis sur l'onglet Vélobus.



Enfin, en plus de ces outils téléchargeables, le Service public de Wallonie peut vous fournir **sur commande**, et dans les limites des stocks disponibles :

- Chasubles fluo-réfléchissantes pour enfants ;
- Chasubles fluo-réfléchissantes pour accompagnateurs.

VÉLOBUS

4

## B. INTRODUCTION

### UN VÉLOBUS, C'EST QUOI ?



Un Vélobus c'est un ramassage scolaire à vélo d'élèves, encadré par des adultes ou adolescents formés, qui emprunte un itinéraire précis pour se rendre à l'école à vélo et en revenir. Ces élèves accompagnés effectuent le trajet en sécurité et arrivent à l'heure à l'école. Comme un bus, une ligne de Vélobus a un itinéraire, différents points d'arrêts et un horaire déterminé.

Le temps de parcours ne doit pas dépasser 15 à 20 minutes, en ce compris le temps d'arrêt. En général, la distance totale d'un itinéraire doit être de 5 km maximum. Mais des itinéraires de Vélobus peuvent, en fonction des spécificités locales, atteindre 8-9 km.

Il est conseillé de commencer avec un seul itinéraire. Une fois l'opération lancée, plusieurs itinéraires de Vélobus peuvent desservir une même école. Libre à vous de créer un Vélobus actif un seul ou plusieurs jours de la semaine, un Vélobus permanent ou saisonnier.

Les adultes responsables, accompagnant les Vélobus, peuvent être des parents, des enseignants, des grands-parents ou du personnel communal affecté spécifiquement à cette tâche. Chaque situation est différente. Certains adolescents (frères, sœurs ou élèves d'une école secondaire à proximité) peuvent également encadrer les Vélobus. Dans tous les cas, il est recommandé que les accompagnateurs, ainsi que les élèves, soient bien formés au préalable. A ce sujet, des informations vous sont fournies dans ce guide et dans la Boîte à outils.

**IMPORTANT** : il faut rester flexible, dans la création de votre Vélobus. Adaptez ce guide à la situation de votre école et à vos partenaires pour ce projet.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

5

## POURQUOI UN VÉLOBUS ?

Le Vélobus présente des avantages pour les différents acteurs.



### LES ENFANTS

- gagnent en autonomie et en confiance en soi ;
- pratiquent une activité physique régulière ;
- arrivent plus éveillés et détendus à l'école ;
- acquièrent une meilleure connaissance des quartiers traversés et des règles de sécurité routière ;
- sont sensibilisés à la mobilité active et au respect des usagers de la route ;
- expérimentent une activité hors des murs de l'école ;
- ont la possibilité de se faire de nouveaux amis et d'appartenir à un autre groupe (enfants d'âges différents et d'autres classes) ;
- partagent des moments privilégiés entre copains.

### L'ÉCOLE

- voit ses abords plus sécurisés. Il y a moins de voitures et de stationnements anarchiques ;
- bénéficie d'une amélioration de la qualité de l'air ;
- gagne en convivialité ;
- se mobilise autour d'un projet fédérateur.

### LE QUARTIER



- vit avec moins de pollution, moins de bruit, moins de stress, moins de conflits de voisinage dus aux véhicules mal garés ;
- profite d'une amélioration de la convivialité entre parents et voisins de l'école.

### L'ENVIRONNEMENT



- est moins pollué ;
- subit moins de nuisances sonores.

### POUR UNE COMMUNE, CES PROJETS

- revitalisent la vie sociale dans les quartiers ;
- améliorent la sécurité routière et la qualité de vie du quartier ;
- permettent de repérer les zones où de nouveaux aménagements cyclables sont nécessaires pour plus de confort et de sécurité ;
- sont une belle vitrine de projets de mobilité active mis en place par l'administration.

### LES PARENTS



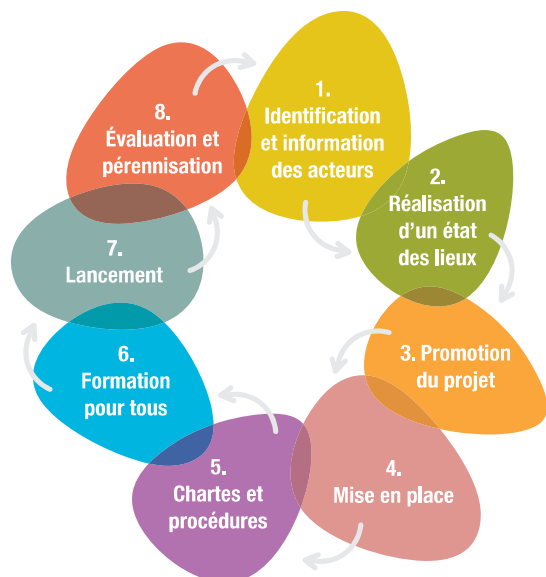
- sont libérés des trajets vers l'école. Ils gagnent un temps précieux ;
- peuvent utiliser d'autres moyens de transport que la voiture pour aller travailler (transports en commun, vélo) ou bien covoiturer ;
- sont rassurés par l'encadrement mis en place ;
- font des économies vu le faible coût d'un vélo et de son entretien ;
- peuvent collaborer au projet en devenant accompagnateurs.

VÉLOBUS

6

## C. COMMENT METTRE EN PLACE UN VÉLOBUS ?

Ci-après, vous trouverez une présentation des étapes ainsi que les différentes fiches. Un, deux, trois, c'est parti !



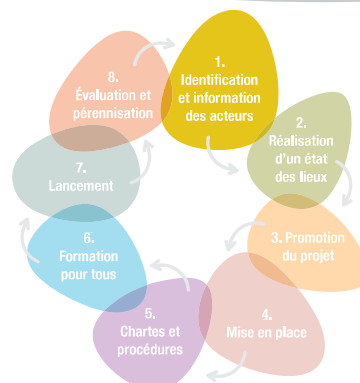
À VÉLO, À L'ÉCOLE !

7

## ÉTAPE 1 IDENTIFICATION & INFORMATION DES ACTEURS



Qui sont les acteurs ?  
Comment ne pas en oublier ?  
Comment informer un large public ?

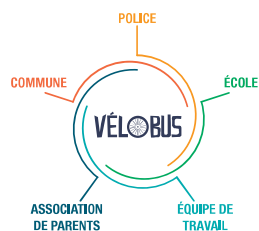


VÉLOBUS

8

## IDENTIFIER LES ACTEURS QUI INTERVIENNENT

L'initiative peut venir de parents, d'enseignants, la direction de l'école, de la commune ou de toute autre personne. Pour porter ce projet, regroupez-vous.



Constituer une équipe.



- Identifier toutes les personnes qui pourront porter le projet avec vous.
- Inviter ces personnes à une réunion d'information.
- Informer le plus grand nombre, ainsi vous saurez qui sont les personnes souhaitant concrètement s'impliquer.

Voici une liste non exhaustive de personnes qui pourront vous aider :

- La direction de l'école ;
- Tous les enseignants ;
- Les parents (via l'association des parents s'il y en a une, le comité des fêtes...) ;
- Les associations du troisième âge ;
- Le personnel communal (conseiller en mobilité...) ;
- Des élus communaux ;
- La police ;
- Les élèves d'une école secondaire voisine ;
- Un marchand de vélos du coin ;
- Des membres d'un cycloclub ;
- Des bénévoles d'associations vélos diverses (GRACQ<sup>2</sup> ou associations locales) ;
- Des riverains de l'école, des bénévoles, etc.

• Si votre commune possède une association en matière de mobilité cycliste (GRACQ<sup>2</sup>, initiatives locales, ...), celle-ci pourrait être particulièrement intéressée par votre projet.

• Dans le cadre de la formation des accompagnateurs ou des enfants, l'asbl Pro Velo et d'autres organismes locaux (GAL<sup>2</sup>, Police locale, etc.) pourront vous aider et vous accompagner.

• N'hésitez pas à vous informer auprès du Conseiller en Mobilité de votre commune. Pour trouver le contact de ce dernier, adressez-vous au SPW Mobilité (reseau-cem@spw.wallonie.be)

La direction d'une école et les enseignants constituent un relais incontournable pour informer les parents et les enfants (distribution de documents via le carnet de communication des élèves, communication via le site de l'école, etc.) Ils peuvent aider à identifier les parents les plus motivés et impliquer les enfants.



- Un courrier - invitation type
- Le design des affiches A3

1. Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Qualifiés.

2. Un Groupe d'Action Locale (GAL) est un ensemble de partenaires privés et publics chargés de la mise en place d'une stratégie de développement en accord avec le programme européen LEADER.

### À VÉLO, À L'ÉCOLE !

9

## 1.3

### CONSTITUER L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

La première réunion de présentation du projet a eu lieu. Vous avez noté les noms des personnes motivées, parfait ! À présent : il vous faut constituer une équipe, car comme vous l'aurez compris, il est impossible de mener ce projet seul.



Atteindre la composition minimum de l'équipe :

- quelques enseignants ;
- la direction de l'école ;
- quelques parents.



- Ajouter à votre liste de noms, ceux des personnes qui souhaitent faire partie de l'équipe et qui n'ont pas pu être présents à la première réunion.
- Une fois l'équipe constituée, organiser au minimum **3 rencontres** :
  - Une **première réunion** pour décider du fonctionnement de votre équipe : quelles tâches, comment les répartir, quel planning, signer une charte entre vous, etc. Nous vous y aidons via les fiches-outils.
  - Une **seconde réunion** à mi-parcours, pour savoir comment avancent les tâches, pour connaître les résultats des enquêtes et de l'analyse de terrain, pour cibler votre prochaine communication, les actions à entreprendre, etc.
  - Une **troisième réunion** en fin de projet pour évaluer celui-ci. Ce sera le moment de voir comment modifier si nécessaire et pérenniser votre Vélobus. Prévoir ensuite une forme de célébration pour valoriser l'implication des accompagnateurs et des enfants participants.
- Désigner 1 ou 2 coordinateurs. L'important est de travailler ensemble, toutefois nous vous proposons de choisir 2 coordinateurs afin que la charge de travail ne soit pas trop lourde et que l'un d'eux puisse s'absenter ponctuellement sans que le projet en pâtisse.

Idéalement, outre la direction, des enseignants et des parents, essayez d'avoir dans votre équipe :

- une personne de l'administration communale ;
- un élu communal ;
- un policier ;
- des riverains ;
- un membre de l'association de parents.

### À VÉLO, À L'ÉCOLE !

11

## PRÉSENTER LE PROJET À CES ACTEURS

L'information a été diffusée, vous avez reçu des réponses et vous connaissez le nombre de personnes qui viendront à la réunion. Cette première réunion d'information est primordiale.



- Expliquer la démarche.
- Répondre aux questions, rassurer/apaiser les éventuelles inquiétudes.
- Former une équipe de travail et définir l'implication de chacun.
- Établir une première liste d'accompagnateurs.



- Se préparer en lisant les autres fiches de ce guide vous permettra de répondre plus facilement aux questions suivantes :

- Comment choisir les itinéraires du Vélobus ?
- Combien d'enfants sont concernés / intéressés ?
- Qui accompagne les enfants ?
- Quelle(s) responsabilité(s) pour chacun ?
- Comment assurer la sécurité ?
- Etc.

- Noter les noms des personnes désireuses de s'impliquer.



• Si vous pouvez inviter un parent ou enseignant témoin d'un Vélobus, ce sera utile et intéressant. Pour cela contactez la Cellule EMSR au 081/77 30 77 - 0478/28 33 39 ou par e-mail à [emsr@spw.wallonie.be](mailto:emsr@spw.wallonie.be) qui vous renseignera sur les Vélobus existants. Retrouvez aussi des témoignages d'écoles ayant mis en place un Vélobus sur le site [mobilitewallonie.be](http://mobilitewallonie.be), cliquez sur le logo EMSR de la page d'accueil, et ensuite l'onglet REPORTAGES VIDÉO.



• Laissez s'exprimer les attentes et inquiétudes, cela vous servira pour adapter votre communication sur la mise en place du Vélobus.

## VÉLOBUS

## 1.4

### DÉFINIR LE PLANNING

Il y a plusieurs manières de faire un planning : un rétroplanning, un simple calendrier, un document qui vous indique la durée à prévoir par tâche, etc. Important à savoir : 4 à 6 mois sont nécessaires pour organiser le projet à expérimenter !



- Se fixer des objectifs concrets à atteindre, étape par étape.
- Avoir un outil de référence accepté par tous et facile à suivre.



Partir du planning proposé dans la Boîte à outil et adaptez-le.



Tenez compte :

- du jour de votre 1<sup>re</sup> réunion de travail d'équipe ;
- du jour du lancement du Vélobus ;
- d'une date pour l'évaluation ;
- des congés scolaires, qui mettent en suspens le Vélobus ;
- des tâches sur le terrain ;
- de la récolte et analyse des données.

Au démarrage du projet, concentrez-vous d'abord sur la mise en place d'un premier itinéraire afin d'évaluer les différentes difficultés et d'acquies une certaine expérience. Une fois l'expérience réussie, vous pourrez vous lancer sur d'autres itinéraires.



Un exemple de planning

## VÉLOBUS

12



- Gagner du temps et de l'efficacité.
- Avoir un outil de travail clair et connu par tous.



### Il y a 4 types de tâches :



- Répartir les différentes tâches selon les intérêts et forces de chacun.
- Lister toutes les tâches auxquelles vous pensez. Voici les 4 types de tâches dont nous vous parlons :

**1. Sondage, analyse du terrain et recherche d'itinéraires :** via des enquêtes, diagnostics, grilles d'analyse, vous pourrez établir l'état des lieux de la situation actuelle. Ces documents sont fournis dans la Boîte à outils. Ils vous aideront pour ensuite définir les itinéraires, les lieux d'arrêt, les points de sécurité routière à améliorer sur ces itinéraires, etc., en collaboration avec la commune.

**2. Organisation et administration :** gestion des courriers, des inscriptions des élèves et des accompagnateurs, analyse des enquêtes, définition des horaires, vérification des assurances, commande des équipements.

**3. Communication et promotion :** recrutement des accompagnateurs, des élèves, réflexion sur les actions festives liées à l'inauguration du Vélobus.

**4. Sensibilisation et formation des élèves et des accompagnateurs :** nous conseillons fortement une formation des accompagnateurs à la gestion d'un groupe cycliste et une formation des élèves. Ces formations sont indispensables pour la sécurité du groupe et la qualité du projet.

#### POUR LA FORMATION DES ACCOMPAGNEURS :

Un guide méthodologique reprenant les points importants de l'encadrement d'un groupe cycliste est disponible dans la Boîte à outils.

Si les accompagnateurs sont des enseignants, ceux-ci peuvent profiter des formations IFC données par Pro Velo : [www.ifc.be](http://www.ifc.be)

#### POUR LA FORMATION DES ENFANTS :

Les enseignants préalablement formés peuvent former eux-mêmes leurs élèves aux déplacements à vélo. Par ailleurs, certains organismes (Pro Velo, GAL, Police locale, etc.) proposent des formations destinées aux futurs accompagnateurs et aux élèves. Le guide méthodologique mentionné pour la formation des accompagnateurs vous aidera également dans la formation des élèves. Le dépliant "Les Astuces du cycliste malin et sympa", disponible dans la Boîte à outils, vous sera également utile.



Assurer la collaboration de tous les membres de l'équipe.



Rédiger une charte en collaboration avec l'équipe.



Utilisez la charte proposée pour l'adapter à vos besoins.



Un exemple de charte

Si vous souhaitez des conseils ou davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter la cellule EMSR par e-mail à [emsr@provelo.be](mailto:emsr@provelo.be) ou par téléphone au 081/77 50 77 - 0478/28 33 39.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

13

14

VÉLOBUS

## ÉTAPE 2 RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX

L'état des lieux se fait via la récolte d'informations grâce aux questionnaires/sondages et au travers d'une analyse sur le terrain.



### RÉCOLTER DES INFORMATIONS VIA DES QUESTIONNAIRES/SONDAGES

Connaître les habitudes et pratiques de déplacement des parents, grands-parents et/ou grands frères et sœurs...



- Étudier leurs façons de se déplacer habituellement (par observation et via le questionnaire).
- Identifier les résistances qui empêchent les enfants d'aller à l'école à vélo et y trouver des réponses objectives.
- Synthétiser les attentes des parents en termes de mobilité.
- Diffuser les informations concernant les modes de transports disponibles pour se rendre à l'école et les parkings existants aux abords de l'établissement.
- Identifier une première fois le niveau de l'enfant à vélo.
- Faire l'inventaire des infrastructures d'accueil de l'école (stationnement vélo, casiers, pompes...).
- Étudier la localisation des domiciles des élèves.



- Rédiger le courrier ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Créer un questionnaire ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Envoyer les documents.
- Analyser les réponses.



- Vous pourrez présenter les résultats lors d'une réunion avec le Pouvoir Organisateur et lors d'une réunion de parents.
- Pensez à transmettre rapidement les résultats aux personnes ayant répondu, par un affichage, un courrier ou sur la page web de l'école, etc.



- Le courrier
- Le questionnaire

Effectuer un sondage auprès des parents, grands-parents, école(s) secondaire(s) à proximité, voisins et commune pour identifier des accompagnateurs potentiels.



- Récolter les noms et coordonnées des futurs accompagnateurs.
- Connaître le nombre d'accompagnateurs potentiels et leurs adresses.



- Rédiger le courrier ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Envoyer les courriers.
- Créer une liste de contacts.

En cas de présence d'une école secondaire à proximité, présenter le projet aux adolescents qui pourraient être intéressés de devenir accompagnateurs. Pour les élèves de certaines options (Agent d'éducation, Education physique, etc.), rejoindre le projet Vélobus pourrait être intégré dans leur parcours scolaire.



- Gardez cette liste de contacts pour les années à venir, elle pourra toujours vous servir.
- Vous avez trop de personnes pour un quartier ? Gardez néanmoins toutes les personnes motivées : les remplaçants sont utiles et certaines personnes accepteront peut-être d'accompagner le Vélobus hors de leur quartier.



- Le courrier pour les parents/grands-parents
- Le courrier pour les riverains



Découvrir les habitudes de mobilité et de stationnement de toute l'équipe pédagogique.

- Étudier leurs modes de déplacement pour venir à l'école (par observation et via le questionnaire).
- Identifier les réticences qui les empêchent d'utiliser un autre mode de transport que la voiture.
- Identifier les enseignants motivés qui pourraient rejoindre l'équipe de travail ou devenir accompagnateurs.
- Synthétiser les attentes et inquiétudes de l'équipe pédagogique dans la mise en place de ce projet.



- Rédiger le courrier ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Créer un questionnaire ou télécharger l'outil et l'adapter au besoin.
- Distribuer le questionnaire.
- Analyser les réponses.



- Prenez aussi en compte la direction et les maîtres spéciaux qui se déplacent sur plusieurs implantations.
- Vous pourrez présenter les résultats lors d'une réunion avec le Pouvoir Organisateur et lors d'une réunion de parents. Profitez de cette réunion pour écouter les craintes des parents et pouvoir les rassurer.
- Pensez à transmettre rapidement les résultats aux personnes ayant répondu, par un affichage, un courrier ou sur la page web de l'école, etc.



- Le questionnaire
- Le courrier

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

15

16

VÉLOBUS



## 2.2 ANALYSER LE TERRAIN



C'est parti, on roule et on observe. On pense connaître le quartier proche de l'école, les rues, mais est-ce vraiment le cas ?

- Appréhender de façon objective les problèmes posés par l'accompagnement des enfants à vélo.
- Observer autrement et tenir compte de nombreux détails utiles pour vos choix d'itinéraires du Vélobus, en termes de sécurité, praticabilité, distance, etc.
- Imaginer des tracés d'itinéraire.

- Adapter la grille d'analyse fournie dans la Boîte à outils aux spécificités de l'école.
- Se munir d'une carte et d'une grille d'analyse identique pour tous.
- Demander à la direction la liste d'adresses des élèves. Respecter l'anonymat, les noms et prénoms sont inutiles.
- Localiser l'école et les domiciles des élèves.
- Reporter toutes les informations recueillies sur la carte (voir exemple ci-après).



Tutoriel

La localisation des domiciles et de l'école peut également se faire via une carte numérique. Cela pourrait faciliter l'insertion des données.

## A. IDENTIFIER LES ITINÉRAIRES ET LES ARRÊTS POSSIBLES DU VÉLOBUS

Grâce aux informations obtenues, déterminez les zones d'habitations les plus denses et les trajets les plus fréquentés.



Exemple de représentation d'une carte avec lignes et arrêts.

### SUR QUOI SE BASER ?

- Les distances domiciles-écoles.
- Gardez en tête qu'idéalement, le trajet ne devrait pas dépasser 5 km. Il faut raisonner en temps de parcours : 15 à 20 minutes de route maximum pour ceux qui habitent le plus loin de l'école. Calculez environ 8 minutes de vélo pour 2 km.
- Déterminez les itinéraires les plus appropriés (voir points d'attention ci-dessous) et décrivez-les précisément (nom des voies, endroits de passage, de traversée, etc.)
- Privilégiez un trajet identique à l'aller et au retour, excepté les sens uniques.
- Faites valider les trajets auprès de votre commune (agent de quartier, conseiller en mobilité ou toute autre personne apte à le faire).
- Identifiez les grands axes à éviter et les rues où la densité et/ou la vitesse du trafic peuvent représenter un danger pour un groupe d'enfants. Pour ce faire utilisez des codes de couleurs (rue dangereuse : rouge, etc.).
- Privilégiez les aménagements cyclables et les petites rues.
- Pensez aux sentiers et aux petits chemins, mais testez-les auparavant pour vérifier que ceux-ci sont bien praticables et pas trop saillants pour les enfants.
- Prenez en compte le dénivelé et le confort des routes (revêtements, etc.).

### POUR IDENTIFIER LES LIEUX D'ARRÊT :

- Comptez entre 3 à 5 arrêts selon la longueur totale de l'itinéraire.
- Tenez compte de l'espace disponible aux abords des arrêts. Les arrêts du Vélobus se situent à proximité des domiciles. Il doit y avoir suffisamment de place pour permettre au groupe d'attendre confortablement et en sécurité en position parking.
- Mettez-y quelque chose de visible pour être repérable (panneau, marquage au sol par exemple...).

En fonction des domiciles des élèves et des préférences, deux types de Vélobus peuvent exister :

1. soit vous demandez aux parents ou aux élèves de rallier un des arrêts du parcours ;
  2. soit vous souhaitez davantage faire coller la ligne aux domiciles des participants en proposant un itinéraire plus sinueux et prenant en charge les enfants devant leur domicile.
- Une possibilité est de choisir l'option 1 pour l'aller et l'option 2 pour le retour.

## À VÉLO, À L'ÉCOLE !

17

## B. OBSERVER ET ANALYSER LES ABORDS DE L'ÉCOLE, LES PARCOURS DES ITINÉRAIRES POTENTIELS.

Il vous est demandé de parcourir les abords de l'école et les itinéraires possibles choisis sur carte. Cette observation vous servira à relever les points dangereux et à identifier les améliorations possibles mais également à réfléchir à la manière idéale d'encadrer un groupe aux endroits plus compliqués. Pensez à les illustrer avec des photos. Vous pouvez également faire des comptages (par exemple : la circulation dans un sens, les 2 sens, quelle vitesse ; le nombre de places de stationnement) avant et pendant la phase de lancement du Vélobus.

### LES POINTS D'ATTENTION À AVOIR QUAND VOUS SEREZ SUR LE TERRAIN :

- Les parcours doivent privilégier les rues à faible circulation, avec un trafic motorisé évoluant à vitesse modérée.
- Les parcours doivent également privilégier les aménagements cyclistes (pistes cyclables, sens interdits excepté pour les vélos, traversées cyclables, etc.).
- Privilégiez des routes uniquement accessibles aux usagers lents (cyclistes, piétons) tels que les RAVEL.
- Retenez uniquement des chemins praticables en toute saison.
- Privilégiez le réseau des points-nœuds si celui-ci existe dans votre région.
- Prenez en compte le dénivelé et le confort des routes (revêtements, etc.).

Dans les carrefours compliqués pour le passage en groupe, vous pouvez faire descendre les enfants de vélos. Ils deviennent alors piétons et peuvent profiter des passages piétons et traverser le carrefour en sécurité.

Vous pouvez aussi faire traverser les élèves un à un sur instruction de l'accompagnateur et les élèves se mettent directement en mode parking après la traversée du carrefour.

La conception d'un itinéraire agréable et sécurisé peut être intégrée dans le parcours pédagogique d'une classe. Impliquer directement les enfants dans le projet du Vélobus assure son succès et permet également de rassurer les parents. Le projet "Construire son REVe, le Réseau des Écoliers à Vélo", proposé par Pro Vélo, permet de vivre cette expérience avec une classe ([www.provelo.org/fr/page/ecoles-construire-son-reve](http://www.provelo.org/fr/page/ecoles-construire-son-reve)).

- Étudiez l'accessibilité de l'école aux heures de pointes, évaluez :
  - le nombre de voitures stationnées ;
  - le nombre de voitures en double file ;
  - l'encombrement des aménagements cyclistes (pistes cyclables, etc.) ...

L'observation du périmètre scolaire durant les heures de pointe, vous permettra d'identifier à quel horaire idéal devrait arriver et partir le Vélobus. Si cela est possible et autorisé par l'école, nous conseillons notamment que le Vélobus se mette en route 5 min. avant la fin des cours pour éviter l'heure de pointe. Vous pouvez aussi faire l'inverse : faire démarrer le Vélobus 10 minutes ou un 1/4 d'heure plus tard.

- Vous pouvez demander d'effectuer cette évaluation avec le personnel communal (Services de la Mobilité, des Travaux). Les points critiques dans les environs immédiats de l'école doivent être traités en priorité (traversées dangereuses, pistes cyclables en mauvais état, etc.). Si ces points ne peuvent être résolus pour le lancement du Vélobus, il est utile d'en tenir compte :
  - pour éviter d'emprunter cet itinéraire ;
  - pour demander un aménagement provisoire, si c'est possible ;
  - pour l'évaluation du Vélobus et faire une demande officielle à la Commune.



Les grilles d'analyse

## À VÉLO, À L'ÉCOLE !

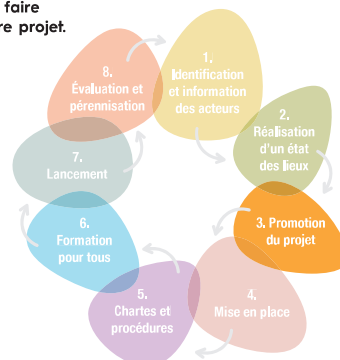
19

## VÉLOBUS

## ÉTAPE 3 PROMOTION DU PROJET



Si vous souhaitez que le Vélobus fonctionne et entraîne un changement de comportements, il est primordial de faire connaître votre projet.



## VÉLOBUS

20

## MOBILISER ET RECRUTER LES ACCOMPAGNEURS

Sans eux, rien ne se passera. Il faut chercher à recruter le plus grand nombre d'accompagnateurs. Même si au début peu de personnes sont mobilisées, lancez-vous. L'expérience démontre que les projets débutent souvent avec peu de monde pour très vite s'agrandir.



Recruter et mobiliser des accompagnateurs.



### A. RECRUTER

- Rédiger un courrier reprenant l'explication du projet, le ou les itinéraire(s), les arrêts, les horaires et demander les disponibilités.
- Contacter l'association de parents d'élèves.
- Informer les parents.
- Distribuer des feuillets devant l'école aux parents, grands-parents, etc.
- Organiser des réunions pour en parler à l'équipe d'enseignants.
- Placez une affiche à l'entrée de l'école.
- Utiliser les réseaux sociaux: site et page facebook de l'école et de la commune.
- Choisir des accompagnateurs présentant les qualités suivantes:
  - avoir le sens des responsabilités ;
  - avoir le sens de l'accueil ;
  - avoir une personnalité suffisamment assertive ;
  - connaître le monde des enfants ;
  - n'avoir aucun antécédent judiciaire ;
  - être réguliers et ponctuels.

- Utilisez le bouche à oreille... Vous toucherez peut-être ainsi un pensionné, un voisin...
- Demandez à la commune si elle peut mettre du personnel encadrant à votre disposition (gardien de la paix, agent de prévention et sécurité, etc.)
- Recrutez 1 adulte pour un groupe de 12 enfants grand maximum, 2 adultes pour un groupe de plus de 12. L'idéal pour tous les groupes est: un adulte devant pour ouvrir la marche et un derrière pour fermer le groupe et le sécuriser.
- S'il existe une école secondaire à proximité, certains de leurs élèves peuvent devenir des accompagnateurs (à plus forte raison s'ils sont le frère ou la sœur aînés d'un élève du primaire).



À VÉLO, À L'ÉCOLE !

21



### B. RAPPELER LES RÈGLES ET PROCÉDURES ÉLÉMENTAIRES

- Rappeler les règles du code de la route en vigueur pour les cyclistes en toutes circonstances.
- Rappeler les règles particulières applicables pour les déplacements en groupe à vélo.
- Expliquer la procédure à suivre en cas d'incapacité d'un accompagnateur, d'accident d'élève ou d'accompagnateur.
- Pour faciliter les choses et que tout se passe bien, former les accompagnateurs.
- Créer une charte pourra vous aider.



### C. PRÉSENTER LE MATÉRIEL

Annoncer le matériel et les documents qu'ils peuvent recevoir, cela rassure et motive :

- mis à disposition par la Région wallonne : chasubles fluo-réfléchissantes. À commander à la cellule EMSR au 081/77 30 77 - 0478/28 33 39 ou par e-mail à [emsr@spwwallonie.be](mailto:emsr@spwwallonie.be) ;
- à imprimer depuis la Boîte à outils : un design pour des panneaux ;
- la liste des élèves à prendre en charge (pour chaque jour et chaque arrêt) ;
- les horaires aux arrêts ;
- la liste avec les numéros de téléphone des remplaçants, des personnes de référence à l'école, des coordinateurs du projet, numéros d'urgence, etc. ;
- autres.



- Organisez une réunion/formation pour les accompagnateurs avec l'aide d'une association compétente en matière de mobilité (Pro Velo, GAL, Gracq local).
- Chouchoutez-les. Organisez 1 ou 2 fois par an, une réunion d'échanges entre eux et un moment un peu plus festif.



- Le courrier avec des informations et le formulaire d'inscription
- Le modèle pour les affiches A3
- Le design pour les panneaux

VÉLOBUS

22

## MOBILISER LES ÉLÈVES PARTICIPANTS

Pour que le Vélobus prenne, impliquez les enfants. Plus ils sentent qu'ils sont porteurs d'un projet, plus ils souhaitent y participer et motiver les copains. C'est une manière de les rendre responsables et acteurs. Le Vélobus peut également servir de base pour des activités et leçons sur la sécurité routière et la mobilité durable. C'est aussi une façon concrète et amusante de répondre à certaines exigences des programmes de mathématiques, éducation physique, éveil, français, etc.

Essayez d'obtenir un maximum de participants à partir de 8 ans. Les enfants doivent tous être en capacité de rouler à vélo sur une certaine distance et d'avoir un certain rythme. Pensez à la distance à parcourir et aux horaires, si le groupe comprend des élèves d'années différentes. Les parents peuvent accompagner les plus jeunes à l'endroit où ils rejoindront le Vélobus. Les enfants plus autonomes, avec accord des parents, peuvent rejoindre l'arrêt seuls.



Encourager les enfants à s'inscrire.



- Planifier une tournée des classes pour parler du projet aux enfants. Les plus grands peuvent expliquer aux plus jeunes.
- Présenter les propositions d'itinéraires et demander l'avis des élèves.
- Diffuser les propositions d'itinéraires et d'arrêts auprès des parents. Ce courrier invite également les parents à inscrire leurs enfants au Vélobus et leur propose de devenir accompagnateur. Prévoir un coupon-réponse, afin d'évaluer le nombre de participants et de propositions d'accompagnateurs.
- Expliquer qu'une formation à la circulation en groupe à vélo en toute sécurité est prévue pour les enfants et les accompagnateurs.



- Un courrier type pour les parents avec les informations pratiques (date du lancement, itinéraires, horaires, etc.)

- Informez les personnes s'occupant de la garderie. Elles risquent d'avoir des questions des parents. Laissez-y des documents qui peuvent être distribués.
- Affichez les trajets dans les couloirs de l'école, aux endroits proches de la garderie et du point de rendez-vous des parents (hall d'entrée, valves).



À VÉLO, À L'ÉCOLE !

23

## MOBILISER LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE

Si un tel projet est porté par tout le corps enseignant et le Pouvoir Organisateur, vous en ferez un succès.



- Faire l'unanimité. C'est pourquoi il est impératif de bien communiquer avec tous.
- Des enseignants motivés pourront mieux motiver leurs élèves et les parents.
- En faire un projet d'école.
- Sensibiliser et former les plus jeunes.



- Diffuser des informations en interne.
- Organiser une réunion de concertation à ce sujet.
- Organiser des formations pour les plus jeunes ou ceux qui ne maîtrisent pas encore le vélo.



- Un canevas de concertation avec tout le personnel de l'école
- Un manuel sur la technique de la draineuse

VÉLOBUS

24

Il est intéressant de constituer un dossier reprenant toutes les informations du projet. Ce dernier vous sera utile pour présenter le projet, à différents moments de l'année, aux divers intervenants (futurs accompagnateurs, élèves, parents, assureur, etc.).

Cartes, diaporama, dossier peuvent être élaborés en vue de cette transmission d'informations. En fonction de l'implication de l'équipe pédagogique, certains documents peuvent être élaborés et présentés par une classe ou un groupe d'élèves (les feuilles descriptives des itinéraires par exemple).



#### SUGGESTION DE COMPOSITION DU DOSSIER :

- présentation du concept ;
- historique du projet dans l'école ;
- synthèse des résultats de l'enquête ;
- présentation du réseau, des acteurs en présence ;
- visuel global des itinéraires ;
- feuille de route de chaque itinéraire ;
- calendrier (date de répétition générale, 1<sup>er</sup> jour du Vélobus, périodicité, réunion d'évaluation...) ;
- information au sujet de l'assurance ;
- chartes (celles des parents et celles de l'élève).

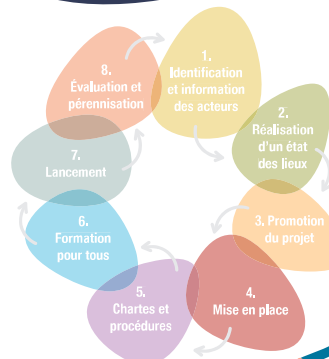


Lors de ces séances d'information, vous pouvez présenter les accompagnateurs et responsables du projet et proposer des témoignages de cyclistes réguliers et/ou d'autres Vélobus vécus ailleurs.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

25

## ÉTAPE 4 MISE EN PLACE



Confirmer ou annuler les itinéraires selon le nombre d'enfants inscrits et d'accompagnateurs disponibles.



Dès la réception des inscriptions, analyser ces données et répartir le nombre d'élèves en fonction des arrêts, des itinéraires.



Le tableau pour compiler les inscriptions



VÉLOBUS

26

### DÉFINIR LES ITINÉRAIRES, ARRÊTS ET HORAIRES DES ITINÉRAIRES DE VÉLOBUS

Les Vélobus peuvent fonctionner 1, 2, 3,... voire tous les jours de la semaine, à toutes les saisons ou durant certaines périodes de l'année.



Identifier les itinéraires, les arrêts et les horaires.



- Définir les itinéraires des Vélobus, c'est tenir compte de tout ce que vous avez récolté comme informations :
  - la localisation des enfants ;
  - la localisation et la disponibilité des accompagnateurs ;
  - les distances ;
  - les contraintes du parcours (carrefours compliqués, absence d'aménagements cyclables, dénivelé, etc.) ;
  - les chemins à faible fréquentation et les chemins réservés (RAVeL, etc.).
- Définir les horaires en fonction :
  - de la distance entre le domicile de l'enfant qui habite le plus loin et l'école (maximum 5 km) ;
  - du rythme des enfants de primaire (en moyenne 12 km/h) ;
  - du relief ;
  - d'une rigueur. Ils doivent être aussi stricts que ceux d'un système de transport en commun. Les enfants doivent pouvoir pédaler à l'aise en étant sûrs d'arriver à temps à l'école.

Demander aux élèves d'être au lieu de ramassage 5 minutes avant l'heure officielle afin d'avoir une petite marge de sécurité (chaîne qui déraile, freins mal réglés...).
- Définir les arrêts en fonction :
  - de l'espace disponible aux arrêts. Il doit s'agir de lieux disposant de la place suffisante pour permettre aux enfants d'attendre confortablement et en sécurité ;
  - des domiciles des élèves inscrits au Vélobus ;
  - éventuellement des zones de stationnement, permettant aux élèves excentrés de participer au projet.



- AVANT LE DÉMARRAGE DU PROJET, il est indispensable de :
  - tester ces itinéraires entre accompagnateurs d'abord ;
  - tester ces itinéraires avec des enfants ensuite.

Ces tests permettront de repérer les difficultés et les endroits où le groupe pourrait s'arrêter facilement en cas de besoin (informations à noter pour pouvoir les transmettre).

- LE TRAJET NE DOIT PAS DÉPASSER 5 KM. Il faut raisonner en temps de parcours : 15 à 20 minutes de vélo maximum pour ceux qui habitent le plus loin de l'école. Calculer environ 8 minutes de vélo pour 2 km.

- COMPTÉZ ENTRE 3 À 5 ARRÊTS selon la distance.

- COMPTÉZ :
  - maximum 20 enfants par Vélobus avec un encadrement de 2 personnes,
  - maximum 12 enfants si un seul accompagnateur.

- LE PARCOURS IDÉAL :
  - sera sécurisant, il évitera tant que possible les carrefours trop complexes ou trop denses ;
  - évitera les dénivelés importants pour être accessible à tous ;
  - sera, de préférence, identique à l'aller et au retour, sauf contraintes de sens uniques.

Un itinéraire vélo, surtout aux heures de pointe, sera bien souvent un itinéraire alternatif et futé. Il évitera tant que possible les axes principaux empruntés massivement par les voitures.

- LA CRÉATION D'UN ITINÉRAIRE peut être aussi intégrée dans le parcours pédagogique d'une classe. Le projet « Construire son REVE, le Réseau des Écoliers à Vélo », proposé par l'asbl Pro Velo, permet de vivre cette expérience (<https://www.provelo.org/fr/page/ecoles-construire-son-reve>).



Le tableau pour l'organisation d'un itinéraire de Vélobus

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

27

28

VÉLOBUS

## RÉPERTOIRER LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE



- Assurer le bon déroulement du projet.
- Organiser les commandes et l'achat du matériel nécessaire.



- Commander au Service public de Wallonie :
  - des chasubles fluo-réfléchissantes pour les enfants participants et les accompagnateurs ;
  - Un kit Vélobus : une pompe sur pied et une trousse de réparation des vélos pour l'école, des couvre-sacs et des couvre-selles pour les élèves participants.
- Télécharger les modèles pour les supports suivants :
  - la banderole ;
  - les posters ;
  - les panneaux pour les arrêts.

- Si besoin, demander en prêt à la Commune :
  - des barrières Nadar pour sécuriser l'endroit de départ des Vélobus de l'école en attendant un aménagement définitif, par exemple.



Prévoir un endroit de stationnement pour les vélos, idéalement un lieu fermé car cela rassure les parents.

## CRÉER ET METTRE EN PLACE UNE SIGNALÉTIQUE TEMPORAIRE



- Rendre le projet visible dans les quartiers.
- Donner une visibilité aux groupes, au Vélobus en mouvement.
- Identifier clairement les arrêts.



- Imprimer ou créer un visuel pour les arrêts par un panneau spécifique indiquant les heures de départ, par exemple.
- Tracer un dessin ou écrire quelque chose sur le sol.



- Veillez à ce que vos panneaux soient imperméables.
- Mettre des ballons aux lieux d'arrêt pour bien identifier ceux-ci et rendre l'action festive.
- Utiliser des posters, une banderole...
- Impliquer les enfants dans le dessin de la signalétique.



Un design pour vos panneaux, libre à vous d'en créer un autre.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

29

ÉTAPE 5  
CHARTES ET  
PROCÉDURESSIGNER UNE CONVENTION  
AVEC LES ACCOMPAGNEURS

La charte des accompagnateurs est indispensable. Quelques exemples d'éléments qui doivent s'y trouver :

- Pour le bon fonctionnement de la démarche, l'accompagnateur s'engage à :
  - assurer l'accompagnement les jours et les créneaux horaires pour lesquels il a donné son accord ;
  - respecter la procédure en cas d'indisponibilité ;
  - être à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire des accompagnateurs ;
  - respecter le code de la route et les règles de conduite d'un groupe d'enfants ;
  - créer un climat de bienveillance et répondre à la confiance accordée par les parents qui lui confient leurs enfants ;
  - informer le coordinateur du projet de tout dysfonctionnement fragilisant la sécurité du groupe ;
  - etc.



- Permettre à chacun de s'engager à participer au Vélobus.
- Expliquer les rôles et responsabilités de chacun.
- Fixer les règles à suivre pour le bon déroulement du Vélobus.



- Rédiger une charte ou adapter le projet fourni.
- L'imprimer et l'envoyer ou la distribuer lors d'une réunion.
- Faire signer la charte pour accord, par tous.



Un modèle de charte pour les accompagnateurs

VÉLOBUS

30

CONFIRMER L'INSCRIPTION, COMMUNIQUER  
LES INFORMATIONS PRATIQUES ET SIGNER UNE  
CHARTE AVEC LES ÉLÈVES ET LEURS PARENTS

C'est cette charte qui officialise l'inscription et l'adhésion d'un élève participant. C'est en quelque sorte l'abonnement qui permet au jeune de se joindre au Vélobus. Dès lors, si des règles de base du vivre ensemble ou de sécurité ne sont pas respectées par un élève participant, celui-ci devra être recadré sur base de cette convention.



- Obtenir la confirmation des inscriptions des enfants qui participeront au Vélobus ainsi que les jours où ils l'utiliseront.
- Fournir les informations pratiques (arrêts, horaire, jour de départ, accompagnateurs...) pour assurer un bon déroulement.
- Définir pour l'enfant ce qu'il peut et ne peut pas faire sur l'itinéraire.
- S'assurer de l'accord des parents (via signature d'une charte) pour la prise en charge de leur(s) enfant(s) et s'assurer de la bonne compréhension, par les parents, des règles du projet.



- Rédiger un courrier et le distribuer.
- Informar avec précision : les itinéraires, les horaires, le nom et les coordonnées des accompagnateurs et les procédures mises en place avec les accompagnateurs.
- Veiller à recevoir toutes les chartes signées, AVANT la phase de lancement du Vélobus.



- Accompagnez le courrier d'un plan et /ou des photos des accompagnateurs (attention, ayez l'accord de ces derniers).
- Faites une copie des chartes afin d'en donner un exemplaire signé aux parents et aux enfants/faites signer les chartes en double exemplaire afin que les parents et vous-mêmes puissiez chacun avoir votre version.



- Un courrier type pour les parents
- Un modèle de charte pour les enfants et les parents

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

31

COMMUNIQUER LES ASPECTS  
PRATIQUES AUX ACCOMPAGNEURS

Une fois que les accompagnateurs ont suivi la formation nécessaire, il est important de voir avec eux les aspects pratiques du Vélobus auquel ils vont participer.



- Informar les accompagnateurs de leurs responsabilités, de ce qu'ils doivent faire dans telle ou telle situation, des personnes à contacter, etc.
- Communiquer aux accompagnateurs les informations pratiques telles que les horaires, la liste des élèves...



- Expliquer ou réexpliquer leurs responsabilités et le fonctionnement des assurances.
- Donner la liste avec les coordonnées de tous les accompagnateurs sur l'itinéraire dont ils ont la responsabilité ou de tous les itinéraires (à vous de voir).
- Donner une « feuille de route » sur laquelle sont récapitulées toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de leur Vélobus :
  - les horaires (de départ et aux arrêts);
  - l'heure de début et fin de l'école;
  - le numéro de téléphone du coordinateur, de l'école et des services d'urgence;
  - le nom ou le numéro de l'itinéraire;
  - les noms des enfants inscrits avec l'arrêt et l'horaire de prise en charge et/ou de dépôt;
  - la période de validité du document (d'un mois à l'autre, le nombre et le nom des enfants peuvent changer);
  - les coordonnées des parents.

- Donner la procédure lors d'arrêt éventuel du Vélobus en cas de très mauvais temps :
  - le coordinateur du projet appelle les accompagnateurs;
  - l'école, le coordinateur ou l'accompagnateur appelle les parents;
  - une chaîne téléphonique entre parents est mise en place.
- Donner la procédure en cas d'indisponibilité :
  - confier la gestion des remplacements occasionnels à une personne responsable de cette tâche au sein de votre équipe/de l'école;
  - donner ou non la charge à l'accompagnateur qui est dans l'indisponibilité de trouver un remplaçant 24h à l'avance;
  - l'accompagnateur prévient tous les parents concernés ou un coordinateur qui se charge d'informer les parents de l'annulation du Vélobus pour un ou pour plusieurs jours.
- Donner la procédure en cas de problème sur le trajet :
  - prévenir l'école, le parent, les coordinateurs, un service d'urgence si besoin; savoir qui prévient qui ?



VÉLOBUS

32



## ÉTAPE 6

# FORMATION POUR TOUS ET VÉRIFICATION DES ITINÉRAIRES



## 6.1 FORMER LES ACCOMPAGNEURS

Il est impératif que les accompagnateurs soient formés à l'accompagnement d'un groupe d'enfants à vélo en rue. Certaines associations (Pro Velo, GAL, etc.) ont comme mission de former les accompagnateurs afin de les rendre compétents et autonomes en la matière (voir fiche-outil). Contactez le Conseiller en Mobilité de votre commune pour avoir plus d'informations. Pour connaître le nom du Cem de votre commune : ([reseau-cem@spw.wallonie.be](mailto:reseau-cem@spw.wallonie.be)).



- S'assurer que les accompagnateurs aient toutes les compétences et connaissances pour réaliser leur mission.
- Permettre au groupe d'accompagnateurs de s'approprier le projet et de se sentir plus compétents lors de la gestion du Vélobus.
- Rassurer les accompagnateurs et les parents.
- Organiser une séance de formation pour les accompagnateurs.

- Réunissez les accompagnateurs, c'est aussi une occasion de se rencontrer.
- Cette réunion, c'est l'occasion :
  - de leur donner leur matériel ;
  - de leur demander d'apporter un certificat de bonne vie et moeurs.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

33

## 6.2 FORMER LES ÉLÈVES PARTICIPANTS



- Tester le niveau de compétence des enfants en deux temps.
- Vérifier leur degré de compétence pour rejoindre le Vélobus mais également pour rouler seul.
- Rappeler les règles du code de la route applicables pour les cyclistes en toutes circonstances et les règles particulières pour le déplacement à vélo seul et en groupe.
- Rappeler la conduite à tenir en cas d'accident d'un élève ou de l'accompagnateur.

### Le test s'effectue en deux temps :

- un test d'habileté dans la cour de récréation en site protégé, qui permettra par la suite de placer les enfants moins à l'aise au début du groupe ;
- une sortie en rue dans le quartier de l'école. Soyez tolérant, l'encadrement du Vélobus permet de compenser certaines hésitations. Les plus hésitants auront une place spécifique au sein du Vélobus.

Certaines compétences de base sont cependant obligatoires :

- l'équilibre sur le vélo ;
- le démarrage et l'arrêt ;
- la maîtrise de la vitesse et des trajectoires.

Certaines compétences seront à perfectionner et sont nécessaires pour rouler seul, comme

pour rejoindre, par exemple, l'arrêt d'un Vélobus sans accompagnement des parents :

- tendre un bras pour signaler son changement de trajectoire ;
- regarder derrière soi avant d'effectuer un changement de trajectoire ;
- maîtriser ses vitesses pour adapter sa conduite et son effort physique à l'itinéraire ;
- anticiper et évaluer les risques, les distances en observant l'environnement.

Si certains n'ont pas encore acquis les compétences minimales pour intégrer le Vélobus, il est important de garder leur motivation intacte. Proposez-leur des séances d'apprentissage pendant la pause de midi ou le mercredi après-midi ou encore dans le cadre des cours d'éducation physique.



- Former les élèves.
- Contacter la commune, la police, les gardiens de la paix pour vous aider dans cette étape.
- Demander à une association spécialisée dans ce domaine de venir dans les classes.

Informez la direction, les enseignants et les parents de veiller au poids des cartables des élèves. Le cartable doit être léger et, de préférence, porté sur le dos. Certains cartables pèsent parfois jusqu'à 30 % du poids de l'enfant, alors qu'il ne devrait pas dépasser 10 %. Conseillez d'utiliser des fontes (sacs accrochés au vélo). Certaines fontes sont aussi des sacs à dos.



- Un « Guide méthodologique de la Vélo-éducation » pour aider les enseignants dans cette tâche
- Un manuel sur la technique de la dragsienne

Vous pouvez faire de votre Vélobus un véritable projet scolaire dès les premières années, en formant les plus jeunes à l'équilibre dynamique (mise en selle et premiers coups de pédales) et en plaçant le vélo au cœur des différentes activités. Il vous sera alors plus facile de trouver des élèves participants.

VÉLOBUS

## 6.3 ÉQUIPER LES ÉLÈVES PARTICIPANTS ET LES ACCOMPAGNEURS ET VÉRIFIER LE MATÉRIEL

### Équipement du cycliste

- **CHASUBLES FLUOS-RÉFLÉCHISSANTES** : leur usage est vivement recommandé car elles rendent beaucoup plus visibles les cyclistes de jour comme dans l'obscurité. Vous pouvez recevoir des chasubles pour les élèves participants et les accompagnateurs, en passant commande auprès de la cellule EMSR par e-mail à [emsr@spw.wallonie.be](mailto:emsr@spw.wallonie.be)
- **CASQUES** : nous recommandons fortement le port du casque par tous les participants et accompagnateurs. Avant le lancement, vérifiez leur état et leur conformité (homologué selon la norme européenne CE EN 1078). Vérifiez également que leur taille est adaptée à la tête de l'enfant et qu'il soit bien positionné (sangles et roulettes bien serrées).
- **VÊTEMENTS PRATIQUES ET CONFORTABLES** : pas de longues écharpes, pas de jupe ou pantalon larges, etc. Veste et pantalon adaptés à la météo.
- **CADENAS** : Il est préférable que le vélo puisse être attaché avec un cadenas de qualité, lorsque celui-ci est parké à l'extérieur, notamment dans le parking vélo prévu par l'école. Pour plus d'information sur les différents types de cadenas, référez-vous à la fiche suivante : [www.provelo.org/fr/page/cadenas](http://www.provelo.org/fr/page/cadenas).

### Équipement du vélo

#### CONTRÔLE TECHNIQUE



Carte de contrôle technique du vélo

IL EST IMPÉRATIF QUE LE VÉLO SOIT EN ORDRE DE MARCHÉ ET BIEN ÉQUIPÉ :

- deux freins bien réglés
- des catadioptres
- une sonnette
- des pneus bien gonflés
- un vélo à la bonne taille avec selle et guidon à la bonne hauteur
- des phares : dès qu'il fait sombre, un feu à l'avant et un à l'arrière. Ces feux doivent être fixés sur le vélo ou portés par le cycliste.



À VÉLO, À L'ÉCOLE !

35

## 6.4 TESTER LES ITINÉRAIRES AVEC LES ACCOMPAGNEURS ET LES ÉLÈVES

Dernière étape avant le lancement du projet. Cette étape doit se faire de manière progressive.



- Parvenir à une plus grande adhésion d'élèves et de parents à votre projet.
- Rassurer les accompagnateurs.
- Rassurer certains enfants et parents.
- Vérifier la sécurité et la faisabilité des parcours.
- Évacuer les mauvaises habitudes et éviter les mauvaises surprises.



- Organiser une reconnaissance des itinéraires avec les accompagnateurs, seuls.
  - Partir en reconnaissance, soit de leurs itinéraires respectifs, soit de tous les itinéraires.
- Organiser une sortie en petit groupe avec, au minimum, les élèves participants.
  - Il peut être utile d'organiser une troisième reconnaissance des itinéraires avec l'ensemble des élèves de l'école. Cela donnera peut-être l'envie à d'autres élèves de s'inscrire.
  - Organiser de préférence ces reconnaissances avec les enfants et les accompagnateurs. Cela sera l'occasion pour les enfants de rencontrer leurs accompagnateurs.
  - Vous pouvez aussi organiser un test réel rassemblant parents, enfants et accompagnateurs sur l'entière des itinéraires.

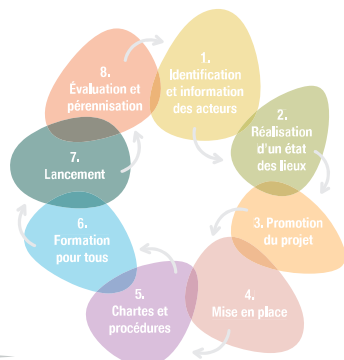
Cela permet également aux différents acteurs de faire connaissance.

Demandez aux élèves participants de venir à cette répétition avec leur cartable, comme un jour d'école normal. Cela permettra aussi de vérifier l'organisation et l'équipement de chacun.

VÉLOBUS

36

## ÉTAPE 7 LANCEMENT



### 7.1 INAUGURER LE VÉLOBUS

La phase de lancement est importante !

Votre projet va être pour la première fois visible. C'est cette phase qui doit permettre de montrer ce qui fonctionne et ce qui doit être modifié.

Vous pensez avoir peu de personnes mobilisées ? Il faut se lancer pour tester et montrer que cela fonctionne.



- Choisir LA date de lancement.
- Annoncer l'événement : dépliants, affiches, banderoles, articles pour la presse...
- Prévoir au minimum 2 semaines de lancement ; 1 mois c'est mieux.
- Disposer des chasubles fluo-réfléchissantes pour les accompagnateurs et les enfants.
- Veiller à ce que les enfants soient bien équipés et que le poids des cartables soit raisonnable.
- Rendre les trajets et arrêts visibles et identifiables en peignant par exemple les tracés au sol ou en accrochant des panneaux, etc.
- S'assurer que le jour J, les accompagnateurs ont leur "feuille de route" et leurs chasubles.
- Penser à relever les premières impressions (enfants, accompagnateurs, parents, voisinage...).
- Accompagner cette période de lancement avec une animation festive, par exemple :
  - un petit-déjeuner offert aux enfants et accompagnateurs arrivant à l'école la première semaine ou le premier jour;
  - un jeu de piste sur le vélo pour tous les élèves;
  - un stand « Vélobus » lors de la Fête de l'école;
  - une chanson créée à cet effet ;
  - etc.



- Montrer que cela roule !
- Montrer à tous qu'aller à l'école à vélo est un geste qui apporte de multiples bienfaits aux enfants : autonomie, plaisir, fierté, activité physique au grand air, nouveaux amis. Mais également que c'est simple et accessible, solidaire, pédagogique et écologique. Bref, un premier pas vers l'autonomie en toute sécurité.
- Récueillir des informations sur le fonctionnement de votre Vélobus.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

37

## 7.2 COMMUNIQUER VERS LA PRESSE

Diffuser l'information un maximum.



Se faire connaître par la presse écrite et audiovisuelle locales.



- Inviter tous les partenaires au lancement du projet (parents, enseignants, directeurs d'école, élus, riverains...).
- Organiser des événements de promotion au cours de l'année afin d'assurer la visibilité du Vélobus et de motiver d'autres participants: un accueil du type "Clape ou vélo" (haie d'honneur qui accueille les élèves cyclistes dans une chouette ambiance) avec une animation musicale, petit-déjeuner offert aux cyclistes, etc.
- Inviter les médias à suivre le lancement du projet: organiser un moment visuel avant le départ du Vélobus avec la presse; filmer les enfants sur l'itinéraire avec une Go Pro et leur arrivée à l'école.
- Rédiger un article pour le site Internet de l'école, les pages sur les réseaux sociaux, dans le journal communal ou le bulletin d'information de l'école. Envoyer un communiqué de presse avec photos.



- Mentionnez le jour de lancement, la durée de votre action, le nom de l'école, l'adresse de l'école, les lieux d'arrêts, les horaires et les personnes que la presse peut contacter.
- Mentionnez si vous organisez des activités festives.



- Un exemple de communiqué de presse et d'invitation pour la presse
- Un exemple d'invitation pour les officiels
- Exemple d'article de presse publié dans le cadre d'un Vélobus

VÉLOBUS

38

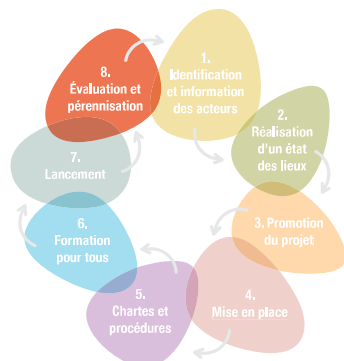
## ÉTAPE 8 ÉVALUATION ET PÉRENNISATION DU PROJET



Cette étape permet d'évaluer le projet : ses enjeux, les résultats de cette première expérience, les difficultés éventuelles et les solutions proposées. Certains ajustements sont parfois nécessaires. Grâce à cette analyse, votre projet pourra vivre plus facilement dans la durée.



- S'inscrire dans la durée.
- Garder les accompagnateurs motivés.
- Augmenter le nombre d'enfants inscrits.
- Estimer l'impact de la mise en place du Vélobus.
- Faire le point sur les éléments à rectifier ou à améliorer.



À VÉLO, À L'ÉCOLE !

39

### 8.1 ÉVALUER ET DÉFINIR LES POINTS À AMÉLIORER



- Écouter ce qu'en disent les différents acteurs.
- Distribuer un questionnaire à tous les acteurs.
- Récueillir et analyser ces informations.
- Analyser la vision des enfants, participants ou non, pourquoi pas via la collaboration des enseignants : compte-rendu ou article de journal, création de slogans, etc.
- Prévoir une réunion avec l'équipe de travail pour :
  - mettre en avant ce qui a bien fonctionné ;
  - identifier les points de sécurité qui restent problématiques ;
  - adapter des itinéraires en les raccourcissant ou en les rallongeant selon les besoins ;
  - adapter les itinéraires et arrêts afin d'inclure plus d'élèves ;
  - déterminer les jours possibles à ajouter si le Vélobus n'est pas quotidien ou réfléchir au moyen de le rendre flexible pour s'adapter aux possibilités des parents ;
  - etc.



Cette évaluation peut se faire à différents moments, plus tôt dans le cas d'un démarrage du projet difficile ou au bout d'un mois. A vous d'évaluer le moment opportun !



Un questionnaire type

### 8.2 ÉVALUER LES COMPORTEMENTS ET LE RESPECT DES ÉVENTUELLES NOUVELLES INFRASTRUCTURES



- Évaluer si les comportements en termes de mobilité active changent.
- Évaluer si les aménagements pour la sécurité, même temporaires ont été respectés.
- Étudier toutes les modifications à apporter.
- Faire un bilan de l'implication de chaque acteur, des problèmes rencontrés ou attentes insatisfaites.



- Envoyer des questionnaires.
- Revoir les chartes au besoin.
- Impliquer la commune et la police au besoin.



Des formulaires d'évaluation

VÉLOBUS

40

83

## RELANCER LE VÉLOBUS AVEC UNE COMMUNICATION MENTIONNANT LES AJUSTEMENTS.



Avoir de nouveaux inscrits : enfants et accompagnateurs.



- Rédiger un courrier pour communiquer les changements aux acteurs et à tous les parents de l'école. Cela peut motiver de nouveaux participants.
- Prévoir des communications, des événements pour relancer le Vélobus en début d'année et/ou de saison.
- Relancer les engagements (accompagnateurs et enfants) et en créer de nouveaux lors d'une nouvelle année scolaire.
- Recruter de nouveaux accompagnateurs pour assurer la stabilité du Vélobus :
  - relancer vos actions du point 3.1. ;
  - placer un panneau d'affichage devant l'école, insérer une annonce sur le site internet ou dans le bulletin d'information de l'école, etc. ;
  - distribuer des feuilles devant l'école pour relancer la dynamique ;
  - organiser des réunions en invitant les parents témoins, des intervenants externes.



- Un exemple de courrier
- La liste des actions de relance

84

## DÉFINIR DES ACTIONS DE PÉRENNISATION RÉGULIÈRES À DESTINATION DES ÉLÈVES, PARENTS, ACCOMPAGNEURS



- Maintenir la motivation et l'implication les plus larges possibles.
- S'assurer que votre projet dure dans le temps et reprend d'année en année.
- Se faire connaître dans la continuité par les médias.



- Voici quelques actions clés. Une liste plus fournie figure dans la Boîte à outils.
- Créer des actions de communication dynamique et ciblée.
  - Veiller à récolter le point de vue des différents acteurs.
  - Recruter, toujours recruter...
  - Évaluer au minimum une fois par an.



Créer un véritable projet scolaire en intégrant un maximum de tranches d'âge, en organisant des activités (mise en selle, première sortie à vélo, etc.) pour les plus jeunes et en les sensibilisant à la mobilité cycliste afin qu'ils rejoignent plus tard le Vélobus.

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

41

85

## INSTALLER UNE SIGNALÉTIQUE



Une signalétique nous semble utile. C'est pourquoi nous proposons un design pour des panneaux. Le Collège communal doit approuver votre choix de signalétique.



Identifier les itinéraires de Vélobus et les arrêts.



- Décider du matériel signalétique avec la commune.
- Pour les panneaux : télécharger le design du panneau Vélobus.
- Signaler chacun des arrêts.
- Prévoir à l'école un panneau sur lequel sont affichés les itinéraires, les horaires, etc. Mentionner par exemple :
  - le nom de l'itinéraire ;
  - le trajet emprunté ;
  - le nom des arrêts ;
  - les horaires aux arrêts ;
  - les noms et coordonnées de l'accompagnateur de l'itinéraire (et de son remplaçant).



- Une matérialisation se fait en général au point de départ d'un itinéraire de Vélobus par un signe marquant, visible par les enfants, parents et habitants.
- Les panneaux signalétiques seront peut-être à changer de place d'une année scolaire à l'autre. Pensez donc à une fixation amovible.



Le design des panneaux

VÉLOBUS

42

86

## DEMANDER LES AMÉNAGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR RÉSOUDRE UN PROBLÈME DE SÉCURITÉ SUR LES ITINÉRAIRES ET AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Grâce à l'étape 2 (Réalisation d'un état des lieux), vous avez peut-être découvert des abords d'école insécurisés ou un problème de sécurité sur un des itinéraires. Cela peut être : une piste cyclable en mauvais état, une traversée de carrefour dangereuse, la vitesse trop importante dans une rue empruntée, un aménagement cyclable incomplet, etc. Durant la phase de lancement, prévoyez des aménagements temporaires, en collaboration avec la commune, pour y remédier. Après évaluation, vous serez en mesure de déterminer l'utilité d'aménager durablement ces endroits.



- Avoir des itinéraires sécurisés pour des déplacements en groupe d'enfants, et au final, pour tous les citoyens.
- Avoir des abords d'école plus sécurisés et adaptés aux cyclistes.



- Lister les endroits dangereux, à risque et proposer des solutions.
- Envoyer un courrier à la commune avec des demandes claires.
- Inviter le personnel de la commune et les élus sur le terrain. Montrez-leur, de préférence à vélo, les problèmes rencontrés. Rien de tel qu'une expérimentation pour une prise de conscience.

Vous voilà bien outillé pour démarrer votre Vélobus. Il reste plus qu'à donner les premiers coups de pédale !

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

43

D.

## COMMENT ÊTRE AIDÉ, D'AVANTAGE INFORMÉ ?

Vous ne trouvez pas réponse à votre question ?  
Vous souhaitez des compléments d'information ?

CONTACTEZ LA CELLULE EMSR DU SPW

081/77 30 77 ou 0478/28 33 39  
ou [emsr@spw.wallonie.be](mailto:emsr@spw.wallonie.be)



VÉLOBUS

44

## E. RÉFÉRENCES

SPW, Les enfants à vélo

Pro Velo, Apprendre à rouler à vélo. Méthode de la draisienne

Pro Velo, Guide Méthodologique de la Vélo-Education.

Module initiation : préparer les élèves à une sortie à vélo en groupe encadré

Pro Velo, Le pense-bête du Brevet du Cycliste

Pro Velo, Le Vélobus. Guide de mise en route

VIAS Institute et GRACQ, Le cycliste et le code

AWSR, Check up vélo

## LES SITES INTERNETS

[www.provelo.org/fr/section/ecole](http://www.provelo.org/fr/section/ecole) : documentation pédagogique à télécharger

[Saint-Jo à vélo](#) | [Facebook](#)

À VÉLO, À L'ÉCOLE !

45



# VÉLOBUS

## À VÉLO, À L'ÉCOLE !

**REMERCIEMENTS:**

La cellule Éducation à la Mobilité et à la Sécurité Routière (EMSR) du SPW  
pour la coordination et les relectures

Eric Mottet, professeur d'éducation physique à Institut Du Saint Cœur De Marie d'Hannut

Gaël Stordeur, chargé de mission au GAL Burdinale - Mehaigne

Olivier Binet, d'Ethias

Rédaction : les ASBL Pro Velo et Empreintes

Mise en page : jeromeculotbe



La copie est autorisée moyennant une mention de l'auteur (SPW) - Ne peut être vendu - D/2021/11802/129 - isbn : 978-2-8056-0345-7

Editeur responsable : Etienne Willame, directeur général, Service public de Wallonie -  
Mobilité et Infrastructures, Boulevard du Nord 8, 5000 Namur